

Mise en garde

Le document ci-après reproduit les résolutions et actes du conseil d'arrondissement. Malgré nos efforts pour les reproduire fidèlement, il est possible que certaines erreurs se soient glissées ou que certaines informations ne soient pas exactes ou complètes et nous nous en excusons. En aucun cas, des extraits de ce site ne peuvent être utilisés à des fins de contestation juridique ou de preuve. Seuls des documents émis par la Secrétaire de l'arrondissement et portant le sceau sont authentiques et font preuve de leur contenu. Copie authentique du procès-verbal des séances et des actes du conseil d'arrondissement peut être obtenue en s'adressant au Secrétaire de l'arrondissement.



**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le lundi 3 février 2020 à 19 h
530, avenue Davaar à Outremont**

PRÉSENCES :

M. Philippe Tomlinson, Maire de l'arrondissement
Mme Valérie Patreau, Conseillère du district de Joseph-Beaubien
Mme Fanny Magini, Conseillère du district de Jeanne-Sauvé
Mme Mindy Pollak, Conseillère du district de Claude-Ryan
M. Jean-Marc Corbeil, Conseiller du district de Robert-Bourassa

AUTRES PRÉSENCES :

Mme Julie Desjardins, Secrétaire d'arrondissement et chef de division – Soutien administratif
Mme Mélanie Diné, Secrétaire recherchiste et Secrétaire substitut d'arrondissement
Mme Marie-Claude Leblanc, Directrice de l'arrondissement
M. Frédéric Pépin, Lieutenant – Sécurité publique
Mme Anne-Marie Poitras, Directrice adjointe – Qualité de vie

10.01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président déclare la séance ouverte à 19 h 01.

10.02 - MOT DU MAIRE ET DES ÉLU(E)S

Le président invite les membres du conseil qui désirent prendre la parole à s'exprimer.

LE MOT DU MAIRE ET DES ÉLUES ET ÉLU DÉBUTE À 19 H 02 ET SE TERMINE À 19 H 29.

CA20 16 0025

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DU 3 FÉVRIER 2020

Il est proposé par Mindy Pollak

appuyé par Philippe Tomlinson

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 3 février 2020, tel que proposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

10.03

10.04 - PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

LA PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC DÉBUTE À 19 H 29 ET SE TERMINE À 20 H 35.

CITOYENS	SUJETS (TELS QU'INDIQUÉS LORS DE L'INSCRIPTION)
MADAME ISABELLE DUBÉ-CÔTÉ	1420, BOULEVARD MONT-ROYAL
MADAME RENÉE BEAUDRY	SUIVI STATIONNEMENT DE L'ÉPÉE
MMES LORRAINE JACQUES ET CHAN MEN (MME CHAN MEN A QUITTÉ LA SALLE)	VIGNETTES DE STATIONNEMENT POUR LES ASSOCIÉES
MADAME PATRICIA MARCEAU	VIGNETTES POUR EMPLOYÉES
MONSIEUR PIERRE LACERTE	RESPECT DE NOS RÈGLEMENTS
MONSIEUR JEAN POULIOT	STATIONNEMENT AUX ABORDS DU CCI
MADAME MYRIAM BOILEAU	CAMP SOLEIL
MONSIEUR DAN KRAFT	ENDETTEMENT ET STATIONNEMENT

CA20 16 0026

PROLONGATION DE LA PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

Il est proposé par Philippe Tomlinson

appuyé par Valérie Patreau

DE PROLONGER la période de questions des citoyens pour une durée de trente (30) minutes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

10.04.1

LA PROLONGATION DE LA PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC DÉBUTE À 20 H 35 ET SE TERMINE À 21 H 22.

CITOYENS	SUJETS (TELS QU'INDIQUÉS LORS DE L'INSCRIPTION)
MONSIEUR MARC POULIN	PLAN DE STATIONNEMENT – POINT 40.06
MADAME CÉLINE FORGET	DOSSIER NON RÉGLÉ
MONSIEUR DANIEL MAJOR	BACS DE RÉSIDUS ALIMENTAIRES
MADAME JOCELYNE PROVOST	DOMAINE PUBLIC
MADAME CHRISTIANE DAVID	STATIONNEMENT À OUTREMONT
MONSIEUR DAVID DESBAILLETS	COMPOSTAGE

LE MAIRE SUSPEND L'ASSEMBLÉE DE 21 H 22 À 21 H 30.

CA20 16 0027

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT TENUE LE 13 JANVIER 2020

Copie du procès-verbal ayant été remise à chaque membre du conseil d'arrondissement dans le délai requis par la *Loi sur les cités et villes*;

Il est proposé par Valérie Patreau

appuyé par Fanny Magini

D'APPROUVER le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 janvier 2020.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

10.05

CA20 16 0028

DONNER UN ACCORD DE PRINCIPE AFIN DE PERMETTRE À L'ORGANISME LES AMIS DE LA PLACE MARCELLE-FERRON DE DÉPOSER UNE DEMANDE DE SUBVENTION POUR UN PROJET D'ART MURAL SUR LE MUR SITUÉ DU CÔTÉ EST DU CENTRE COMMUNAUTAIRE INTERGÉNÉRATIONNEL D'OUTREMONT

Il est proposé par Fanny Magini

appuyé par Valérie Patreau

DE DONNER un accord de principe afin de permettre à l'organisme Les Amis de la place Marcelle-Ferron de déposer une demande de subvention pour un projet d'art mural sur le mur situé du côté est du Centre communautaire intergénérationnel d'Outremont, et ce, selon les conditions énumérées au dossier décisionnel.

Un débat s'engage.

VOTE

VOTENT EN FAVEUR: Philippe Tomlinson, Valérie Patreau, Fanny Magini, Mindy Pollak

VOTE CONTRE: Jean-Marc Corbeil

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ.

12.01 1202504002

CA20 16 0029

ADJUDICATION D'UN CONTRAT, DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES PUBLIC AO19-17917, AYANT POUR OBJET LES TRAVAUX ARBORICOLES (ÉLAGAGE D'ENTRETIEN COMPLET, TAILLE DE FORMATION, HAUBANAGE, INTERVENTIONS D'URGENCE, ABATTAGE, ESSOUCHEMENTS, POSE DE GAZON EN PLAQUES) POUR UNE DURÉE DE TROIS (3) ANNÉES ET D'UNE POSSIBILITÉ DE RENOUVELLEMENT DE DEUX (2) ANNÉES ADDITIONNELLES, À LA

FIRME ENTREPRENEUR PAYSAGISTE STRATHMORE (1997) LTÉE EN CONSIDÉRATION D'UN MONTANT TOTALISANT, POUR LES TROIS ANNÉES, 1 623 492,99 \$ (TOUTES TAXES INCLUSES), SANS TENIR COMPTE DE L'AJUSTEMENT ANNUEL DE L'INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION (IPC) - 1 SOUMISSIONNAIRE CONFORME - DÉPENSES PROVENANT DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT ET DU FONDS DES PARCS

Il est proposé par Philippe Tomlinson

appuyé par Mindy Pollak

D'AUTORISER une dépense de 1 623 492,99 \$ (toutes taxes incluses) pour trois années, soit les années 2020, 2021 et 2022, pour l'octroi d'un contrat dans le cadre de l'appel d'offres public AO19-17917 pour des travaux arboricoles;

D'OCTROYER à la firme, « Entrepreneur Paysagiste Strathmore (1997) Ltée », le contrat à cette fin, au prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 1 623 492,99 \$ (toutes taxes incluses), conformément aux documents de l'appel d'offres public;

D'IMPUTER cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Un débat s'engage.

VOTE

VOTENT EN FAVEUR: Philippe Tomlinson, Valérie Patreau, Fanny Magini, Mindy Pollak

VOTE CONTRE: Jean-Marc Corbeil

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ.

20.01 1192504051

CA20 16 0030

APPROUVER LA RÉSILIATION DU CONTRAT POUR L'IMPLANTATION D'UN SYSTÈME D'ÉMISSION DE PERMIS PAR VOIE ÉLECTRONIQUE À LA FIRME ACCEO SOLUTIONS INC., DIVISION GTECHNA POUR UN MONTANT DE 13 226,73 \$ INCLUANT LES TAXES

Il est proposé par Philippe Tomlinson

appuyé par Fanny Magini

D'APPROUVER la résiliation du contrat octroyé à ACCEO Solution inc., division GTechna pour l'implantation d'un système d'émission de permis par voie électronique lors de la séance du Conseil tenue le 03 septembre 2019 par la résolution CA19 16 0305.

Le montant final à payer au fournisseur ne visera que les services rendus jusqu'au 20 janvier 2020.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

20.02 1205069002

CA20 16 0031

AUTORISER UNE DÉPENSE ADDITIONNELLE MAXIMALE DE 871,11\$ (TAXES INCLUSES) POUR LA MAJORATION DU BUDGET DES CONTINGENCES, DANS LE CADRE DU PROJET DE TRAVAUX DE RESTAURATION DE L'ENVELOPPE DU BÂTIMENT DE LA MAISON DES JEUNES D'OUTREMONT SITUÉ AU 530, AVENUE QUERBES À OUTREMONT ET EXÉCUTÉS PAR ST-DENIS THOMPSON INC. - DÉPENSE PROVENANT DU PTI

Il est proposé par Mindy Pollak

appuyé par Fanny Magini

D'AUTORISER une dépense additionnelle maximale de 871,11 \$ (taxes incluses) pour la majoration du budget des contingences, dans le cadre du projet de travaux de restauration de l'enveloppe du bâtiment de la Maison des jeunes d'Outremont, situé au 530, avenue Querbes à Outremont – dépense provenant du PTI;

DE MAJORER le budget des contingences de 36 696,34 \$ à 37 567,45 \$ (taxes incluses);

D'IMPUTER cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

20.03 1200465001

CA20 16 0032

ADDENDA - AUTORISER UNE DÉPENSE SUPPLÉMENTAIRE DE 689,85 \$ (TAXES INCLUSES) À LA FIRME « ÎLOT SERVICES-CONSEILS EN URBANISME INC. » POUR LA PRÉPARATION D'UNE RENCONTRE ET LA PRÉSENTATION DU RAPPORT FINAL DU DOCUMENT D'ORIENTATIONS DE TRAVAIL VISANT LA MISE EN VALEUR DES CHALETS DE PARCS - DÉPENSE PROVENANT DU FONDS DE PARC

Il est proposé par Valérie Patreau

appuyé par Mindy Pollak

D'AUTORISER une dépense de 689,85 \$ (taxes incluses) à la firme « Îlot Services-conseils en urbanisme inc. » pour la préparation d'une rencontre et la présentation du rapport final du document d'orientations de travail pour la mise en valeur des chalets de parcs de l'arrondissement d'Outremont aux membres du conseil d'arrondissement;

D'IMPUTER cette dépense conformément aux interventions financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

20.04 1198358001

CA20 16 0033

DÉPÔT DES BONS DE COMMANDE ET DES PAIEMENTS SANS BON DE COMMANDE POUR LE MOIS DE DÉCEMBRE 2019

DÉPÔT des bons de commande et des paiements sans bon de commande pour le mois de décembre 2019.

30.01 1205901002

CA20 16 0034

DÉPÔT DES ACHATS EFFECTUÉS PAR L'ENTREMISE DE CARTES DE CRÉDIT POUR LE MOIS DE DÉCEMBRE 2019

DÉPÔT des achats effectués par l'entremise de cartes de crédit pour le mois de décembre 2019.

30.02 1205901003

CA20 16 0035

DÉPÔT DE LA LISTE DES VIREMENTS DE CRÉDITS POUR LE MOIS DE DÉCEMBRE 2019

DÉPÔT de la liste des virements de crédit pour le mois de décembre 2019.

30.03 1205901001

CA20 16 0036

DÉPÔT DU RAPPORT DES DÉCISIONS DÉLÉGUÉES POUR LE MOIS DE DÉCEMBRE 2019

DÉPÔT du rapport des décisions déléguées pour le mois de décembre 2019.

30.04 1203489001

CA20 16 0037

AUTORISER UNE DÉPENSE SUPPLÉMENTAIRE DE 75 000 \$ (INCLUANT LES TAXES) POUR LA FOURNITURE ET LA LIVRAISON SUR DEMANDE, DE SEL DE DÉGLAÇAGE POUR LES CHAUSSÉES ET LES RUELLES AUPRÈS DU FOURNISSEUR COMPASS MINERALS CANADA CORP. SELON L'ENTENTE CORPORATIVE NO. 1370131 - DÉPENSE PROVENANT DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Il est proposé par Valérie Patreau

appuyé par Fanny Magini

D'AUTORISER une dépense supplémentaire de 75 000 \$ (incluant les taxes) pour la fourniture et la livraison sur demande, de sel de déglacage pour les chaussées et les ruelles auprès du fournisseur Compass Minerals Canada Corp. selon l'entente corporative no. 1370131;

D'IMPUTER cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

30.05 1202504004

CA20 16 0038

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT - RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC (AO-48) - AJOUT D'UN ARTICLE CONCERNANT LES CAFÉS-TERRASSES EXISTANTS

Le projet de règlement a été déposé aux élu(e)s avec le sommaire décisionnel et est disponible à l'entrée de la salle du conseil à l'attention du public.

Conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*, la conseillère Fanny Magini donne un avis de motion à l'effet qu'un projet de règlement intitulé « *Règlement modifiant le Règlement sur l'occupation du domaine public (AO-48)* » sera adopté au cours d'une prochaine séance du conseil d'arrondissement et elle dépose le projet de règlement;

L'objet de ce règlement vise à incorporer un article permettant de reconnaître un droit aux terrasses approuvées lors des années précédentes.

40.01 1197776002

CA20 16 0039

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT - RÈGLEMENT AUTORISANT UN EMPRUNT DE 2 100 000 \$ POUR FINANCER LES TRAVAUX PRÉVUS AU PROGRAMME DE RÉFECTION ROUTIÈRE DE L'ARRONDISSEMENT - PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2020-2021-2022

Le projet de règlement a été déposé aux élu(e)s avec le sommaire décisionnel et est disponible à l'entrée de la salle du conseil à l'attention du public.

Conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*, le maire Philippe Tomlinson donne un avis de motion à l'effet qu'un projet de règlement intitulé « *Règlement autorisant un emprunt de 2 100 000 \$ pour financer les travaux prévus au Programme de réfection routière de l'arrondissement* » sera adopté au cours d'une prochaine séance du conseil d'arrondissement et il dépose le projet de règlement;

L'objet de ce règlement vise l'adoption d'un règlement d'emprunt de 2 100 000 \$ dans le cadre du Programme d'immobilisations de l'arrondissement d'Outremont 2020-2021-2022 pour la réalisation du Programme de réfection routière de 2020.

40.02 1196695037

CA20 16 0040

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT - RÈGLEMENT AUTORISANT UN EMPRUNT DE 600 000 \$ POUR FINANCER LES TRAVAUX PRÉVUS AU PROGRAMME DE RÉAMÉNAGEMENT DES INFRASTRUCTURES DE L'ARRONDISSEMENT - PTI 2020-2021-2022

Le projet de règlement a été déposé aux élu(e)s avec le sommaire décisionnel et est disponible à l'entrée de la salle du conseil à l'attention du public.

Conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*, le maire Philippe Tomlinson donne un avis de motion à l'effet qu'un projet de règlement intitulé « *Règlement autorisant un emprunt de 600 000 \$ pour financer les travaux prévus au Programme de réaménagement des infrastructures de l'arrondissement* » sera adopté au cours d'une prochaine séance du conseil d'arrondissement et il dépose le projet de règlement;

L'objet de ce règlement vise l'adoption d'un règlement d'emprunt de 600 000 \$ dans le cadre du Programme d'immobilisations de l'arrondissement d'Outremont 2020-2021-2022 pour le réaménagement des infrastructures.

40.03 1196695038

CA20 16 0041

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT - RÈGLEMENT AUTORISANT UN EMPRUNT DE 483 000 \$ POUR L'ACQUISITION ET LE REMPLACEMENT D'ÉQUIPEMENT ET DE MOBILIER URBAIN - PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2020-2021-2022

Le projet de règlement a été déposé aux élu(e)s avec le sommaire décisionnel et est disponible à l'entrée de la salle du conseil à l'attention du public.

Conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*, la conseillère Valérie Patreau donne un avis de motion à l'effet qu'un projet de règlement intitulé « *Règlement autorisant un emprunt de 483 000 \$ pour l'acquisition et le remplacement d'équipement et de mobilier urbain* » sera adopté au cours d'une prochaine séance du conseil d'arrondissement et elle dépose le projet de règlement;

L'objet de ce règlement vise l'adoption d'un règlement d'emprunt de 483 000 \$ dans le cadre du Programme d'immobilisations de l'arrondissement d'Outremont 2020-2021-2022 pour l'acquisition et le remplacement d'équipements et de mobilier urbain.

40.04 1196695036

CA20 16 0042

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT - RÈGLEMENT AUTORISANT UN EMPRUNT DE 300 000 \$ POUR FINANCER L'ACQUISITION DE BIENS, DE SERVICES TECHNIQUES ET DE SERVICES PROFESSIONNELS EN INFORMATIQUE PRÉVUS AU PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE ET VILLE INTELLIGENTE DE L'ARRONDISSEMENT - PTI 2020-2021-2022

Le projet de règlement a été déposé aux élu(e)s avec le sommaire décisionnel et est disponible à l'entrée de la salle du conseil à l'attention du public.

Conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*, la conseillère Valérie Patreau donne un avis de motion à l'effet qu'un projet de règlement intitulé « *Règlement autorisant un emprunt de 300 000 \$ pour financer l'acquisition de biens, de services techniques et de services professionnels en informatique prévus au Programme de développement technologique et Ville intelligente de l'arrondissement* » sera adopté au cours d'une prochaine séance du conseil d'arrondissement et elle dépose le projet de règlement;

L'objet de ce règlement vise l'adoption d'un règlement d'emprunt de 300 000 \$ dans le cadre du Programme d'immobilisations de l'arrondissement d'Outremont 2020-2021-2022 pour l'acquisition de biens, de services techniques et de services professionnels en informatique prévus au Programme de développement technologique et Ville intelligente de l'arrondissement.

40.05 1196695039

CA20 16 0043

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT - RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT RELATIF À LA CIRCULATION ET AU STATIONNEMENT (1171) ET LE RÈGLEMENT SUR LES TARIFS (EXERCICE FINANCIER 2020) (AO-469) - AMENDEMENTS À LA REFORTE GLOBALE DE LA RÉGLEMENTATION DE STATIONNEMENT DE L'ARRONDISSEMENT D'OUTREMONT

Le projet de règlement a été déposé aux élu(e)s avec le sommaire décisionnel et est disponible à l'entrée de la salle du conseil à l'attention du public.

Conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*, la conseillère Mindy Pollak donne un avis de motion à l'effet qu'un projet de règlement intitulé « *Règlement modifiant le Règlement relatif à la circulation et au stationnement (1171, et le Règlement sur les tarifs (exercice financier 2020) (AO-469)* » sera adopté au cours d'une prochaine séance du conseil d'arrondissement et elle dépose le projet de règlement;

L'objet de ce règlement vise l'adoption d'un règlement apportant des amendements à la refonte globale de la réglementation de stationnement de l'arrondissement d'Outremont et plus particulièrement :

- Disposition concernant l'endroit où le permis de stationnement journalier doit être affiché;
- Obtention sans frais d'un maximum de deux (2) permis journaliers par jour pour les proches aidant de chacune des quatre (4) résidences pour personnes âgées sises sur le territoire de l'arrondissement;
- Ajout d'une définition de «proche aidant»;
- Réduction des frais exigibles pour la délivrance d'un permis de stationnement mensuel pour les ménages à faible revenu;
- Déplacement de la date de renouvellement des permis annuels pour les résidents au 1^{er} octobre;
- Modification de la tarification selon la date de l'émission des permis de stationnement annuels.

40.06 1205069001

CA20 16 0044

RENDRE UNE DÉCISION PAR RÉSOLUTION RELATIVEMENT À L'IMMEUBLE SITUÉ AU 195, CHEMIN DE LA CÔTE-SAINTE-CATHERINE - DEMANDE D'APPROBATION D'UN PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA)

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme a recommandé favorablement, à la séance régulière du 22 janvier 2020, la demande d'approbation d'un PIIA en vertu du Règlement 1189 ;

ATTENDU les motifs indiqués au sommaire décisionnel portant le numéro 1207397002

Il est proposé par Mindy Pollak

appuyé par Valérie Patreau

D'APPROUVER la demande d'approbation de PIIA pour l'immeuble suivant, selon les plans présentés et déposés :

195, chemin de la Côte-Sainte-Catherine.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

47.01 1207397002

CA20 16 0045

CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT AO-460 PORTANT SUR LA DÉLÉGATION DE POUVOIRS, ENTÉRINER À COMPTER DU 8 FÉVRIER 2020 LA NOMINATION DU DIRECTEUR ADJOINT D'ARRONDISSEMENT À LA DIRECTION ADJOINTE DE LA GESTION DU TERRITOIRE, DU PATRIMOINE ET DES SERVICES DE SOUTIEN ADMINISTRATIF - DÉPENSE PROVENANT DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Il est proposé par Philippe Tomlinson

appuyé par Mindy Pollak

D'ENTÉRINER la nomination de Monsieur Jean-François Meloche au poste de directeur adjoint d'arrondissement à la Direction adjointe - Gestion du territoire, du patrimoine et des services de soutien administratif;

D'IMPUTER la dépense au budget de fonctionnement de la direction, et ce conformément aux informations inscrites au sommaire décisionnel.

Un débat s'engage.

VOTE

VOTENT EN FAVEUR: Philippe Tomlinson, Valérie Patreau, Fanny Magini, Mindy Pollak

VOTE CONTRE: Jean-Marc Corbeil

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ.

51.01 1203711001

CA20 16 0046

DÉPÔT DU BILAN ANNUEL 2019 DE L'ARRONDISSEMENT D'OUTREMONT FAISANT ÉTAT DE L'APPLICATION DU RÈGLEMENT SUR L'UTILISATION DES PESTICIDES (04-041) À L'ÉGARD DE SON TERRITOIRE

DÉPÔT du bilan 2019 de l'arrondissement d'Outremont faisant état de l'application du *Règlement sur l'utilisation des pesticides* (04-041) en vue de son dépôt au conseil municipal.

60.01 1202504001

CA20 16 0047

DÉPÔT DU RAPPORT DE LA LISTE DES PERMIS ET CERTIFICATS ÉMIS ET REFUSÉS DU 1^{ER} AU 31 DÉCEMBRE 2019 DE L'ARRONDISSEMENT D'OUTREMONT TEL QU'EXIGÉ PAR L'ARTICLE 3.6.2 DU RÈGLEMENT 1176

DÉPÔT de la liste des permis et certificats émis et refusés de l'arrondissement d'Outremont pour le mois de décembre 2019 tel qu'exigé par l'article 3.6.2 du *Règlement concernant les permis et les certificats* (1176).

60.02 1207397001

CA20 16 0048

PRENDRE ACTE DE LA FIN DU MANDAT D'UNE MEMBRE DU COMITÉ PARCS, SPORTS ET ENVIRONNEMENT ET DE LA FIN DU MANDAT D'UN MEMBRE DU COMITÉ CULTURE ET COMMERCES

DE PRENDRE ACTE de la fin du mandat de Madame Alexandra Beth Armstrong, membre du comité Parcs, sports et environnement et de la fin du mandat de Monsieur Nicolas Delourmel membre du comité Culture et commerces

60.03 1203489002

CA20 16 0049

MOTION DU CONSEILLER JEAN-MARC CORBEIL - DROIT D'INITIATIVE - QUESTIONS

ATTENDU QU'en vertu du droit d'initiative il y a eu séance de consultation publique le 21 janvier dernier sur la circulation et le stationnement;

ATTENDU QUE lors de cette séance, M. Marc Poulin, initiateur de la pétition, a fait un exposé des raisons qui ont poussées les citoyens à demander la dite consultation publique;

ATTENDU QUE l'une des raisons majeures pour demander la consultation publique est que de nombreuses questions des citoyens relatives au plan de stationnement sont restées sans réponses,

ATTENDU QUE M. Poulin lors de son exposé a fait état des questions en attente de réponse de la part de l'administration municipale et que le document en annexe fait la liste de ces questions;

ATTENDU QUE ces questions sont d'intérêt public et que les réponses à ces questions vont aider les citoyens à rédiger leurs mémoires pour la séance du 19 février prochain;

La proposition est à l'effet :

QUE l'administration réponde à chacune des questions d'ici le 6 février et publie les réponses sur le site web de l'arrondissement sous le volet consultation publique.

LE CONSEILLER JEAN-MARC CORBEIL RETIRE SA MOTION SÉANCE TENANTE.

65.01

CA20 16 0050

MOTION DU CONSEILLER JEAN-MARC CORBEIL - DROIT D'INITIATIVE - RAPPORT

ATTENDU QUE l'arrondissement est en processus de consultation publique sur la circulation et le stationnement;

ATTENDU QUE les citoyens sont les initiateurs de la consultation publique et qu'ils sont partie prenantes à celle-ci;

ATTENDU QU'en vertu du contrat octroyé à Convercité ces derniers sont tenus à ce qui suit :

Un rapport préliminaire est demandé environ un mois après la fin de la consultation publique et devra être soumis au Conseil pour information et commentaires;

Un rapport final devra être soumis au Conseil vers la fin du mois d'avril;

La version finale du rapport sera déposée publiquement au Conseil d'arrondissement du mois de mai 2020;

Il est proposé par Jean-Marc Corbeil

appuyé par CETTE PROPOSITION N'EST PAS APPUYÉE

QUE la présentation des différentes versions du rapport devra se faire en présence de tous les membres du conseil.

QUE les initiateurs de la pétition seront également conviés à la présentation des rapports par Convergence en même temps que les membres du conseil pour information et commentaires.

QUE pour les dites rencontres, un choix de dates sera proposé afin d'accommoder les initiateurs de la pétition.

LA PROPOSITION TOMBE, N'AYANT PAS ÉTÉ APPUYÉE.

65.02

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ASSEMBLÉE EST LEVÉE À 21 H 58.

70.01

Philippe Tomlinson
Maire de l'arrondissement

Julie Desjardins
Secrétaire d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 2 mars 2020.